

RECY

RECY
20 VOIE CHANTERAINE 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001126670		1ere Gachée: 06:01 (1)		Date: 07/04/2026		reap030426105902		Zone: TRANSPORT TOI	
client: 410604		Quantité: 0.50 m3		référence commande(2): 03 26 07 00 20				Véhicule:	
chantier: 060520		EUROTECH CHAMPAGNE		12 RUE MAURICE PREVOST		M91		8x4 ROUXEL POL	
		Cave Champagne Fourny		51450 Bétheny		M91		POLYCARPE	
				5 rue du Mesnil 0604512419/0614531220 51130 Vertus				CONSEILS DE SECURITE:	
ARRIVEE CHANTIER		DECHARGEMENT		DEPART		RETOUR		ATTENTE	
convenue réelle		debut fin		chantier		centrale			
07:00				température:		vitesse du vent:		validité:	
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe	
PJBARB1050						Chlorure		consistance(7) Dmax	
ciment(type et classe)		Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)			
CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R				0					
appellation commerciale		BARBOTINE AMORCAGE							
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE					
CONTRIB ENVIRON									
TAXE CARBONE									
HAUSSE ENERGIE									
ECO-PARTICIPATION									
ajout d'ingrédients sur chantier(9):		signature:							
type et quantité:									
demandeur:									

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1